

# Personnes à mobilité réduite. Un nouveau service de transport dans le Morbihan

L'APF Entreprises du Morbihan, dépendant de l'Association des paralysés de France, profite de la 17<sup>e</sup> Semaine européenne de la mobilité qui s'achève pour lancer officiellement son activité de transport, notamment des personnes à mobilité réduite. Baptisé Mobill'ity, ce service complète l'offre de transport en commun sur des axes hors agglomération ou pour des trajets personnalisés. Il est accessible sept jours sur sept et 24 heures sur 24, sur réservation préalable. « Notre service est dégagé des contraintes horaires et géographiques et propose des itinéraires sur mesure, a présenté, ce mercredi, Jean-Louis Berthou, directeur d'APF Entreprises 56, basée à Ploeren. Notre but est de couvrir ces zones blanches non desservies par les transports publics ». La tarification appliquée dépend de la prestation, de 15 € à 25 € pour un trajet en zone urbaine et un tarif kilométrique de 1,50 à 1,60 € en zone rurale.

## Formation des chauffeurs

APF entreprises 56 s'est doté de deux véhicules adaptés et équipés d'un accès avec rampe et d'un marchepied. Cha-



Chacun des deux minibus Mobill'ity, adaptés aux personnes à mobilité réduite, est climatisé et peut accueillir jusqu'à huit passagers. Photo Nicolas Rousseau

cun peut accueillir jusqu'à huit passagers, des personnes à mobilité réduite, mais également leurs familles et leurs accompagnants, ou encore trois fauteuils et deux places accompagnateurs. « La flotte de véhicules est amenée à s'étendre, en fonction des réservations enregistrées », précise encore Jean-Louis Berthou. Trois chauffeurs se

relaient pour assurer les transports. Tous ont suivi des formations au premiers secours et à la sécurité. Ils ont également été sensibilisés à l'accueil et à la prise en charge des usagers.

## ▼ Contact

Réservation Mobill'ity : 02 97 63 74 44, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.